



L'Unaf regroupe

- 13 Unions régionales
- 99 Unions départementales
- 10 000 bénévoles
- 8 000 salariés
- 8 000 associations adhérentes représentant 600 000 familles

#### Udaf de l'Ain

12 bis rue de la Liberté  
BP 30160  
01004 Bourg-en-Bresse Cédex  
Tél. 04 74 32 11 40  
[www.udaf01.fr](http://www.udaf01.fr)

Les Udaf  
sont notre  
terreau

MARIE-ANDRÉE BLANC, PRÉSIDENTE DE L'UNAF

# « Nous représentons 18 millions de familles de France »

Depuis 1945, l'Unaf\* et les Udaf\*\* se mobilisent pour porter la voix et défendre toutes les familles grâce à un réseau à l'écoute des besoins au plus près du terrain et des relais institutionnels à tous les niveaux.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

**C** L'UNAF, C'EST QUOI ?  
est une institution familiale apolitique et non confessionnelle créée en 1945. Nos quatre missions principales sont de **défendre les familles, les représenter, donner avis aux pouvoirs publics et gérer des services d'intérêt familial**. Nous sommes le premier réseau à gérer des mesures de tutelle et curatelle (nous en suivons 160 000). Nous nous occupons aussi de médiation familiale, des points-conseils budget, d'action de soutien à la parentalité, au numérique, de l'aide éducative...

**QU'ENTENDEZ-VOUS PAR REPRÉSENTATION ?**  
Nous avons **130 représentations nationales** qui se déclinent dans les départements via les Udaf. Nous sommes présents aux Caisses nationales d'assurance vieillesse et d'allocations familiales, au Conseil économique social et environnemental, au Conseil de la famille... Nous agissons forts de l'expertise des territoires et des dossiers travaillés au niveau national pour porter la voix des familles. Le national et le département sont complémentaires. L'Unaf accompagne les initiatives locales. Ce qui est fait dans une Udaf peut être transposé ailleurs dans l'intérêt des familles. **Des formations sont proposées aux représentants familiaux** locaux pour leur donner les clefs pour intervenir dans les instances. C'est le rôle de la tête de réseau. Et **tous les travaux nationaux redescendent dans les départements** où les Udaf sont en lien avec les services de l'État et les élus. Cette représentation est essentielle pour toucher les parlementaires au plus près.

**LE TERRAIN EST INDISPENSABLE !**  
**Les Udaf sont notre terreau.** Elles sont au contact des familles et peuvent relayer les problématiques. Il y a une véritable dynamique de réseau. Tout n'est pas descendant à l'Unaf, au contraire ! C'est en réfléchissant avec nos associations familiales dans les départements, en faisant remonter des questionnements et en tenant compte des réponses que nous agissons.

**CE VERSANT DE L'ACTION DE L'UNAF N'EST-IL PAS MOINS CONNU QUE LES SERVICES DE TUTELLE ET CURATELLE ?**  
Exactement. Mais le rôle premier d'une Udaf, c'est l'institution familiale. C'est d'apporter des services aux familles, de faire remonter les besoins et de proposer des solutions à leur problématique. **La politique familiale est un dossier qui nous tient à cœur.**

**COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS ?**  
Ils ne manquent pas de nous interpeller ! **Nous amenons des éléments de réflexion, des solutions et nous sommes force de propositions.** Nous avons ainsi beaucoup travaillé avec le ministère sur le service public de la petite enfance, la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Nous pouvons influencer sur certaines décisions grâce à notre expertise de terrain. Quand le congé parental a été réformé, l'Unaf a alerté sur les risques. À la sortie du livre sur les fossoyeurs, nous avons expliqué que la même chose pouvait arriver dans le monde de la petite enfance. Nous avons un champ d'action large qui peut s'intéresser à tous les âges.



#### COMMENT PRENEZ-VOUS LE POULS DES FAMILLES ?

Nous recueillons très souvent les contributions des familles en réunissant des groupes de parents via les Udaf et nous travaillons avec les mouvements familiaux. Nous récoltons les demandes de leurs adhérents, mais pas seulement, car nous représentons les 18,4 millions de familles de France ! **Nous interrogeons les familles à travers des enquêtes** qui partent dans le réseau auxquelles tout le monde peut répondre pour nous donner une représentation large. Nous allons bientôt sortir une enquête sur le désir d'enfants. Elle avait été conduite il y a une dizaine d'années et nous avons souhaité voir quelles étaient les évolutions, les attentes. Qu'est-ce qui explique qu'il y a quelques années, le chiffre de désir d'enfants était de 2,39 enfants par femme et que cette année, on peut s'attendre à être aux alentours de 1,7 ? Nous voulons saisir les freins qui empêchent nos concitoyens de concrétiser ce désir d'enfant : l'inflation, le logement, la vision de l'avenir...

#### QUELS SONT LES SUJETS D'ACTUALITÉ POUR L'UNAF AUJOURD'HUI ?

**Le premier est la conciliation entre vie familiale et professionnelle.** C'est quelque chose qui ressort fortement. La baisse de la démographie nous interpelle. Nous ne sommes pas natalistes, mais pour financer notre système de protection sociale, il faut qu'il y ait de la jeunesse. Les enfants qui ne sont pas nés en 2023 ne cotiseront pas en 2043. Le pouvoir d'achat, le logement, la santé, l'éducation sont des sujets que l'on travaille avec les ministères et dans les départements. Toutes ces problématiques sont liées et **il faut faire en sorte que certains parents redeviennent parents. Pour cela, nous devons les accompagner.** ■

\* Union nationale des associations familiales  
\*\* Union départementale des associations familiales  
\*\*\* Union régionale des associations familiales

Militante familiale issue du mouvement Familles rurales, **Marie-Andrée Blanc** est devenue présidente de l'Udaf de Haute-Loire avant d'être élue présidente de l'Unaf en 2015.

## Le baromètre 2023

L'édition 2023 de l'enquête commanditée par l'Unaf a réaffirmé l'importance de la vie de famille pour les parents, mais a soulevé un certain nombre de questions.

Si 89 % des familles jugent **pouvoir répondre aux besoins essentiels de leurs enfants**, la situation se complique quand il s'agit de **dépenses de plaisir** puisque 70 % des familles estiment qu'elles ont la place pour elles dans leur budget. Plus inquiétant, 40 % des familles rurales et 45 % des familles monoparentales les trouvent impensables. Enfin, seuls 55 % des familles s'estiment en mesure de préparer l'avenir de leurs enfants.

Le regard porté sur l'**action de l'État** est sévère puisque 45 % des familles pensent que son soutien aux personnes avec des enfants à charge est insuffisant.

**Côté éducation**, les enjeux se concentrent sur l'affirmation de l'autorité (un problème pour 32 % des parents), la gestion des relations de son enfant avec les autres (même proportion) et l'usage des écrans (selon 49 % des répondants). Enfin, 76 % des familles rencontrent des difficultés à **concilier vie professionnelle et familiale**. Pour 40 % d'entre elles, ces soucis se manifestent plusieurs fois par mois.

#### Une réflexion régionale

Face à cette priorité, **l'Uraf\*\*\* Auvergne-Rhône-Alpes a organisé le 18 novembre un forum régional sur l'épineuse question de l'équilibre entre travail et fonctions parentales**. La journée était placée sous le signe des débats entre associations familiales, employeurs, syndicalistes, militantes et universitaires.